

**Achat sur Internet :  
Prudence avec les sites marchands et comparateurs de prix**



De plus en plus d'achats sont effectués sur Internet. Or, comme la DGCCRF l'an dernier, le « Rapport sur les mécanismes de réduction des prix » (\*), remis au gouvernement début avril, rappelle les pratiques parfois obscures de **certains sites marchands et comparateurs de prix. Ils confondent trop souvent information et publicité, fournissant des résultats incomplets et biaisés. Et le problème, c'est que l'internaute n'est pas informé de la partialité de ces classements, ni des prix TTC finaux (charges, taxes, etc.) qu'il devra payer.**

Alors que les Français sont en pleine préparation de leurs vacances, Liligo.fr, le moteur de recherche du voyageur, rappelle que **le secteur du voyage en ligne, 1<sup>er</sup> secteur sur Internet par le chiffre d'affaires généré, est concerné par ces pratiques et en appelle à la vigilance du consommateur.**

Pour ce faire, il faut d'abord comprendre que, sur le marché du voyage en ligne, existent actuellement deux grands types de sites :

- **les sites marchands** (agences de voyages, tour-opérateurs, compagnies aériennes, etc.) qui proposent leurs propres produits, mettant en avant leurs offres commerciales, souvent sans le préciser ; et
- **les comparateurs de prix** qui, la plupart du temps, n'affichent que ceux qui les rémunèrent et hiérarchisent les résultats en fonction de leurs commissions sur l'affichage ou sur la vente.

**Liligo.fr, le moteur de recherche du voyageur, est garanti « protégé de toute manipulation commerciale »**

Depuis sa création, Liligo.fr, le 1<sup>er</sup> moteur de recherche européen spécialisé dans le voyage, est le **seul à s'engager sur l'objectivité, l'exhaustivité et la transparence de ses résultats, recherchant le maximum d'offres de voyage, sans favoritisme.** Liligo n'est ni un marchand commissionné, ni un comparateur spécialisé.

« Pour garantir le meilleur choix, Liligo s'engage à offrir **l'information, toute l'information, rien que l'information, sans jamais servir d'autres intérêts que ceux du voyageur, afin que ce dernier achète son voyage en toute connaissance de cause. Liligo ne joue pas de double jeu, ne s'occupant que d'une chose : la recherche. Liligo a donc tout intérêt à être exhaustif, objectif et transparent. Sa survie en dépend.** », explique Pierre Bonelli, PDG et co-fondateur de Liligo.

**Liligo ne vend RIEN, classe systématiquement les résultats par prix croissant, toutes taxes et charges incluses** (c'est-à-dire avec les frais de dossiers et de CB que comptent les agents de voyages, ainsi que les frais de bagages des compagnies charter et low-cost), **sans mise en avant commerciale.** Puis l'internaute est libre de cliquer sur l'offre qu'il souhaite acheter et est redirigé vers le site du marchand. Enfin, les espaces **publicitaires** et de sponsoring sont **clairement identifiables.**

**A propos de Liligo :**

Liligo ([www.liligo.fr](http://www.liligo.fr)), le moteur de recherche du voyageur, est le premier moteur de recherche européen spécialisé dans le voyage, interrogeant plus de 250 sites (agences de voyage, compagnies aériennes, tour opérateurs, hôtels...) et permettant d'accéder facilement à toutes les solutions de voyages disponibles en ligne, triées et présentées de manière impartiale. Exhaustif, objectif, la mission de Liligo est d'aider l'internaute à trouver son voyage, le plus simplement, le plus efficacement possible. Liligo.fr est une production de Findworks Technologies, une jeune entreprise innovante accompagnée par Paris Cyber Village, fondée par Pierre Bonelli en 2005, qui emploie une vingtaine de collaborateurs.

**Votre contact presse**

Agence Com & Co - Samira FERTAS  
01 43 55 20 61 – 06 20 51 36 samiraf@com-n-co.com

\*Ce rapport, coprésidé par Valérie Expert, journaliste à LCI, et Philippe Moati, professeur d'économie à l'université Paris-Diderot, a été rendu le 1<sup>er</sup> avril 2008 à Christine Lagarde, ministre de l'Economie, et à Luc Chatel et Hervé Novelli de l'Industrie et du Commerce. Il est visible sur <http://www.minefe.gouv.fr>